# RECHERCHES DÉMOGRAPHIQUES SUR UNE POPULATION MONTAGNARDE PENDANT LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE: GUILLAUMES 1870-1936

**Christian GRAILLE** 

La commune de Guillaumes est située dans la haute vallée du Var à une centaine de kilomètres de Nice. Elle s'étend, depuis les schistes rouges des Gorges de Daluis jusqu'aux sommets de la Peyre de Vic (2581m) au nord et du Raton (2066m) plus à l'est, sur une aire de 8702 hectares<sup>1</sup>. La population se répartit entre le bourg central, construit dans la vallée sur la rive gauche du Var et dominé par les ruines du vieux donjon, sa proche banlieue et plusieurs hameaux<sup>2</sup>, dont certains ne sont, encore aujourd'hui, accessibles qu'à pieds.

Guillaumes a connu une histoire originale et longtemps indépendante de celle du comté de Nice. Le bourg central est fondé aux alentours de l'an mille par Guillaume le Libérateur qui lui octroie un régime municipal. En 1388, la cité reste provençale puis devient ville française, à la mort de Charles du Maine en 1482. La monarchie consciente de l'importance stratégique de la place envisage à plusieurs reprises le renforcement de la citadelle mais la cède en 1760 à la maison de Savoie (premier traité de Turin). Après les vicissitudes de la Révolution et de l'Empire la ville retrouve en 1815 l'administration savoyarde avant de redevenir définitivement française en 1860. La troisième République fait de Guillaumes un des six chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Puget-Théniers et en 1883 termine la route qui relie le village à la sous préfecture et facilite les échanges avec le chef lieu du département.

Ce destin singulier a suscité l'intérêt des historiens et des érudits qui ont consacré à la cité plusieurs études<sup>3</sup>, recherches universitaires ou articles publiés dans des revues historiques, mais aucun de ces travaux ne concerne l'histoire de la population du village pendant les années qui s'écoulent entre le retour à la France et la fin de la troisième République, années pendant lesquelles le pays qui manque de bras s'inquiète de la vitalité démographique de sa rivale allemande et constate que les hommes, de plus en plus nombreux, quittent les campagnes attirés par les possibilités offertes par la vie urbaine. Dans les Alpes-Maritimes l'essor du tourisme et la présence de riches hivernants donnent à la Côte un attrait supplémentaire alors que le développement des voies de communication semble faciliter les départs de la montagne. Il est donc particulièrement intéressant d'étudier les évolutions d'une population montagnarde, en l'occurrence celle de Guillaumes, soumise à ces pressions.

Les données nécessaires à l'étude de cette population proviennent essentiellement des registres d'état civil et des listes nominatives dressées dans les mairies après chaque recensement quinquennal de la population. Il faut aussi signaler que les annuaires départementaux dont « les éléments sont puisés dans les bureaux de la préfecture et recueillis avec un soin qui en garantit d'avance toutes l'exactitude<sup>4</sup> » apportent des renseignements utiles notamment sur les structures socioprofessionnelles<sup>5</sup>.

L'utilisation de ces documents n'est pas des plus aisée car les renseignements portés sur les listes nominatives de recensement varient suivant les années. En 1872 outre le nom, le prénom, l'âge, l'état civil et la profession des individus recensés est indiqué leur lieu de

Chetails, Johannes, Mobilier d'église de la région de Guillaumes, Nice Historique, 1961, article 54

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A titre de comparaison des six chefs lieux de l'arrondissement de Puget-Théniers la commune de Saint Etienne de Tinée à la plus grande superficie (17 384 hectares) et celle de Roquesteron la plus petite(651 hectares) La commune de Puget-Théniers s'étend elle sur 2164 hectares.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Barels, Bouchanières, Les Points, Saint Brès, Villetale, Amé, Villeplane et La Saussette,

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sans viser à l'exhaustivité on peut citer Bourgneuf, J M, *Etude démographique de la commune de Guillaumes de l'an II à 1820*, mémoire de Maîtrise d'Histoire, Nice 1981, 155 pages

Canestrier Paul, op.c.

Lacroix, Jean-Bernard, « *Le Château et la défense de Guillaumes pendant les Guerres de Religion* », Recherches régionales Alpes-Maritimes et contrées limitrophes, n°166, Conseil Général des Alpes-Maritimes, Nice, 2003, pp. 1-39

Magalon Paul, Antiquités civiles et religieuses de Guillaumes, Nice Historique, 1954, article 175

Maurel, Blandine, *La vie à Guillaumes pendant la Révolution et l'Empire*, thèse d'Etat en Droit, Nice, 1974, 698 pages

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Lettre du préfet Gavini adressée à « Messieurs les Sous préfets et maires du département » et publiée dans le Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Alpes Maritimes N°37, 1861.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Dans les Alpes Maritimes ces documents ont été numérisés et sont accessibles sur : http://www.cg06.fr/culture/archives-docnumerises.html

naissance, précision qui disparaît lors des recensements de 1881, 1886, 1891 et 1896. En 1901 il est prévu de signaler la situation professionnelle (patron ou ouvriers) des recensés mais l'agent recenseur chargé de cette tâche néglige souvent de porter cette spécification. En 1906 réapparaît la déclaration du lieu de naissance des recensés et l'indication de l'année de naissance remplace celle de l'âge. Les tableaux récapitulatifs des listes nominatives ne portent pas les mêmes d'informations: si tous rassemblent le nombre de maisons, de ménages et d'individus pour le bourg et pour chaque hameau et précisent le nombre d'habitants temporaires, celui de 1872 indique le nombre de personnes célibataires, mariées et veuves pour chaque sexe, ceux de 1906, 1911, 1921 et 1926 rassemblent les individus recensés par catégorie d'âge mais cette annonce disparaît en 1931 et 1936 année pour laquelle la liste nominative ne porte que 843 noms alors que la population de la commune est de 882 habitants. Cependant, comme l'écrit JC Gégot<sup>6</sup> « ces erreurs jouent aux marges et ne contredisent pas les grandes tendances »

En ce qui concerne l'évolution de l'ensemble de la population communale j'ai utilisé pour dresser les tableaux récapitulatifs et les graphiques les chiffres fournis par tous les recensements quinquennaux. Pour les hameaux j'ai considéré que mesurer les variations d'un effectif relativement réduit de population tous les cinq ans n'est pas particulièrement significatif, le départ d'une famille nombreuse, deux ou trois naissances supplémentaires faisant beaucoup varier les chiffres, j'ai donc choisi de n'utiliser que les chiffres de quatre recensements : celui de 1872, premier recensement républicain, celui de 1911, dernier recensement avant la déclaration de guerre, celui de 1921, premier d'après guerre et celui de 1936, ultime dénombrement avant les bouleversements dus à la Seconde Guerre Mondiale.

# • Effectifs et mouvements de population

# 1. Evolution de la population communale

La densité de la population<sup>7</sup> varie de 13,45 habitants au kilomètre carré (h/km2) à 10,13 h/km2. Cette densité, une des plus faibles des chefs lieux de canton de l'arrondissement de Puget-Théniers, n'est comparable qu'avec celle de Saint Etienne de Tinée. Elle est du même ordre que celle des autres communes du canton qui oscille en 1901 entre 11,97 h/km2 pour Péone et 4,60h/km2 pour Entraunes.

Présentés à la suite des listes nominatives de chaque recensement les récapitulatifs qui précisent la répartition des habitants entre le bourg centre et les différents hameaux, permettent de dresser un inventaire complet de la population.

|                | 1860 | 1872 | 1881 | 1886 | 1891 | 1896 | 1901 | 1906 | 1911 | 1921 | 1926 | 1931 | 1936 |
|----------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Guillaumes     |      | 467  | 374  | 401  | 399  | 389  | 414  | 392  | 459  | 377  | 390  | 420  | 407  |
| B. proche*     |      |      | 78   | 110  | 88   | 66   | 57   | 84   | 61   | 51   | 49   | 38   | 57   |
| Les Points     |      |      | 34   | 25   | 24   | 24   | 19   | 19   | 17   | 14   | 7    | 11   | 15   |
| Barels         |      | 82   | 69   | 57   | 56   | 61   | 53   | 50   | 48   | 46   | 45   | 38   | 42   |
| Bouchanière    |      | 164  | 137  | 132  | 128  | 120  | 142  | 132  | 129  | 118  | 127  | 100  | 115  |
| Villetale-Ame  |      | 164  | 144  | 129  | 119  | 126  | 150  | 122  | 120  | 92   | 100  | 98   | 109  |
| Villeplane-S** |      | 107  | 114  | 75   | 95   | 85   | 87   | 75   | 70   | 54   | 45   | 39   | 35   |
| St Brès        |      | 189  | 162  | 157  | 162  | 155  | 139  | 127  | 134  | 100  | 103  | 98   | 102  |
| P permanente   | 1117 | 1173 | 1112 | 1086 | 1083 | 1026 | 1061 | 1002 | 1055 | 852  | 867  | 843  | 882  |

Tableau 1 : population générale

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Alain Ruggiero dans son ouvrage *La population du comté de Nice de 1693 à 1939*, Edition Serres, Nice, 2002, 443 pages, rappelle quelques-uns des problèmes que pose l'utilisation des listes nominatives et des tableaux récapitulatifs de recensement. De même, JC Gegot op. c. fait état de la différence de présentation des recensements de 1931 et de 1936 en ce qui concerne les enfants.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En 1911 elle était de 73,8h/km<sup>2</sup> en France et de 120h/km<sup>2</sup> en Allemagne

De 1861 à 1936 la commune perd 235 habitants soit plus de 20% de sa population. Cette baisse n'est pas uniforme mais s'effectue en trois étapes :

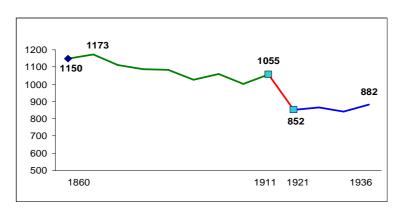


Tableau 2 Evolution de la population communale

- -1 entre 1861 à 1914<sup>8</sup> la diminution est modérée et régulière, le nombre de personnes résidant de façon permanente sur la commune diminue de 62 unités soit 5,7% de l'effectif recensé en 1861,
- -2 entre 1914 et 1921 le nombre d'individus recensés décroît de 203 unités (19,24% de la population). Cette réduction du nombre d'habitants dont une grande partie peut être imputée à la guerre concerne l'ensemble de la France comme le constate JC Gégot<sup>9</sup> : « Le recensement de 1921 fait état d'une population globale inférieure à celle de 1911 ».
- -3 les recensements des années 1926, 1931 et 1936 témoignent d'une certaine stabilité de la population, on constate même une légère hausse de trente neuf habitants (3,5%) entre 1921 et 1936.

La comparaison avec l'évolution de la population des communes de Puget-Théniers et Saint Etienne de Tinée permet de constater que cette tendance à une hausse modérée dans les années 30 n'est pas isolée.

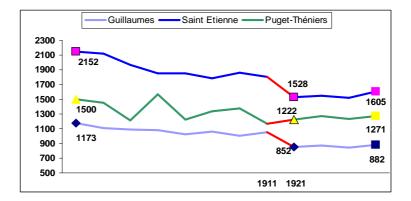


Tableau 3 : comparaison des populations des chefs lieux de cantons

Le dépeuplement des espaces ruraux montagnards qui marque la période est souvent imputé à au développement des voies de communication .En réalité et dans le cas de Guillaumes en particulier, ce mouvement est bien antérieur à l'ouverture de la route en 1884 et à la construction de routes vers les hameaux. On constate en effet que la commune a perdu deux cent

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le nombre de référence pour 1914 est celui du recensement de 1911

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> JC Gegot (o.c. page 9) estime cette baisse à plus de deux millions deux cents mille habitants

soixante cinq habitants avant 1886 avec notamment une très importante phase de départs pendant les vingt trois dernières années de l'administration de la maison de Savoie.

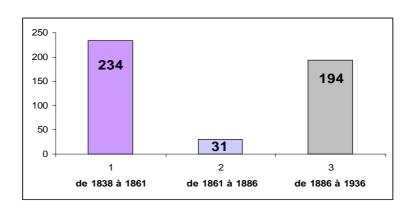


Tableau 4 : répartition dans le temps des perte de population

### 2. Des évolutions différentes

En 1872, et c'est une caractéristique essentielle de la population de la commune de Guillaumes, le nombre d'habitants dispersés dans les hameaux est plus important que le nombre d'habitants agglomérés au bourg centre ce qui n'est le cas dans aucun des autres chefs lieux de canton de l'arrondissement de Puget-Théniers. Cette particularité perdure durant toute la période mais l'écart entre les deux groupes est en constante diminution, il devient même quasiment nul en 1931 avant de se creuser à nouveau en 1936.

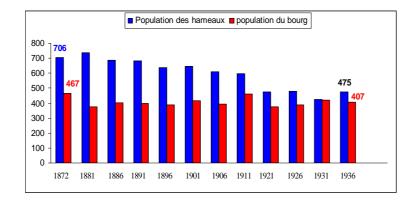


Tableau 5: Variation du rapport entre la population des hameaux et celle du bourg centre

La population du bourg évolue en trois étapes<sup>10</sup>:

- après une chute entre 1872 et 1881 qu'explique le recensement, en 1872, des populations de la proche banlieue avec celle du village, elle augmente fortement (+22,72%) entre 1881 et 1911,
  - de 1911 et 1921 elle diminue de 17,9%, baisse attribuée aux conséquences de la guerre,
  - de 1921 à 1936 elle connaît une période faste et augmente de +7,85%.

En définitive de 1881 à 1936 le nombre d'habitants du bourg centre a augmenté de 8,82%.

Dans les hameaux<sup>11</sup> la baisse de population est déjà bien amorcée avant le recensement de 1911, celui de Barels et celui Les Points perdent la moitié de leurs résidents et dans les autres

<sup>10</sup> Annexe 1

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>Annexe 2

écarts le mouvement de départ concerne près du quart des habitants. Après la terrible ponction causée par la guerre<sup>12</sup>, les effectifs restent relativement stables. Par rapport à celui de 1921 le recensement de 1936 indique la perte de trois habitants à Bouchanières, comptabilise deux habitants supplémentaires à Saint Brès et signale pour l'ensemble Villetale-Ame une hausse significative de 18,47%. Seul le groupe Villeplane-La Saussette est touché par un fort mouvement de déclin et perd 34,6% de ses habitants.

Les conditions d'habitations diffèrent : les maisons du chef lieu abritent plusieurs ménages (cent sept ménages pour soixante seize maisons occupées en 1881, cent quarante cinq ménages pour quatre vingt quatre maisons en 1911) alors que dans l'ensemble des hameaux les maisons ne sont généralement occupées que par un seul ménage, (sauf en 1936 où on dénombre cent trente neuf ménages pour cent huit maisons). Le nombre de personnes par ménage (p/m) confirme cette dissemblance, alors qu'au bourg il reste relativement stable variant de 3,40p/m en 1881 à 3,16 p/m en 1911 pour s'établir à 3,17p/m en 1936, il est plus disparate dans les hameaux où il est avant guerre presque toujours supérieur à 4p/m. Le maximum constaté est de 6,12 p/m à Villetale-Ame en 1931 et le minimum de 2,05 pour Villeplane-La Saussette en 1936.

### 3. Répartition par âge et par sexe

En 1872 les personnes de moins de vingt ans représentent 44,24%, de la population, celles de vingt à soixante ans 45,95% et celles de plus de soixante ans 9,8%. En 1936 la proportion des jeunes de moins de vingt se situe à 37,01% soit une baisse de près de sept points, baisse qui serait encore plus forte si dans de nombreuses familles on n'avait pris l'habitude d'accueillir des enfants assistés. C'est ainsi qu'on comptabilise dix-neuf « nourrissons » en 1872, quatorze enfants « en garde » en 1891, quarante et un enfants « assistés, en garde ou de l'hospice » en 1901. Ils sont cinquante quatre en 1921 désignés par les termes d'assistés ou de pupilles. Les listes nominatives de 1931 et de 1936 n'ont pas la même précision mais on constate qu'un nombre équivalent d'enfants ne sont pas nés à Guillaumes et ne portent pas le nom du chef de ménage, ce qui laisse penser qu'ils sont eux aussi « assistés ». Le vieillissement de la population est conséquent: alors que le groupe des personnes de plus de soixante ans rassemblait 9,8% des individus recensés en 1872, il constitue 17,55% de l'ensemble en 1936. Il est particulièrement prononcé dans les hameaux où la population est en forte baisse, c'est le cas dans l'ensemble Villeplane La Saussette (moins 67,2% de population) où il atteint 37,5% en 1936. La proportion des personnes âgées de 20 à 60 ans reste entre 1872 et1936 relativement stable autour de 45%.

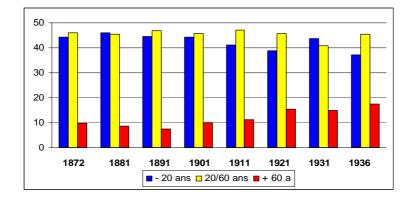


Tableau 6 : répartition de la population par âge (pourcentage)

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> La population de l'ensemble des hameaux diminue de cent vingt et une unités entre 1911 et 1921,

La répartition des habitants par sexe montre que de 1872 à 1936 le nombre d'individus de sexe féminin est toujours inférieur à celui des individus de sexe masculin. L'écart entre les deux groupes mesuré par le taux de masculinité<sup>13</sup> est en augmentation et varie de 52,08% en 1872 à 53,57% en 1936 après avoir connu un minimum de 51,14% en 1911.

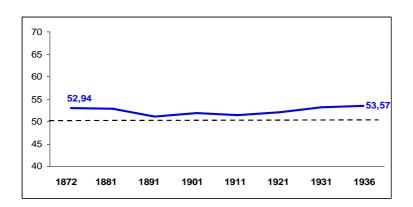


Tableau 7 : évolution du taux général de masculinité

Comme dans le cas du taux de personnes de plus soixante ans on constate que le taux de masculinité est plus élevé que la moyenne dans les hameaux où la population est en forte diminution, dans le groupe Villeplane La Saussette il est de 54,2% en 1872 et atteint 67,5% en 1936, à Barels (moins 48,7% de population) il évolue de 49,5% en 1872 à 58,3% en 1936. A l'inverse, à Bouchanières (moins 12% de population) le rapport de masculinité est en baisse continue de 56% en 1872 à 48,4% en 1936.

La prédominance des hommes parmi les personnes de plus de soixante ans est constante<sup>14</sup>, le taux de masculinité qui dans cette catégorie d'âge est plus élevé que le taux général, varie de 62,60% en 1872 à 57,82% en 1936 après avoir atteint 66,94% en 1921. Dans le groupe des personnes de moins de vingt ans ce même taux qui était de 53,08% en 1872 baisse à 49,66% en 1921 avant de culminer à 55,94% en 1936.

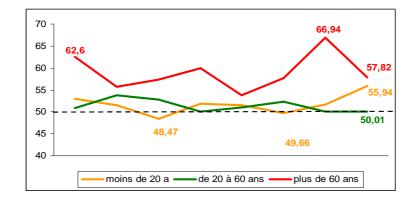


Tableau 8: évolution du taux de masculinité par catégorie d'âge

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Le critère de masculinité est évalué en établissant le rapport entre le nombre d'hommes et de femmes A Guillaumes le rapport de masculinité est inférieur à 1,10 jusqu'en 1921 (à l'exception de celui de 1881) et atteint 1,15 en 1936. La masculinité peut aussi être exprimé par un pourcentage. On parle alors de taux de masculinité. La distinction est mise en évidence par Michel-Louis Lévy, *Déchiffrer la démographie*, Syros-Alternatives, Paris, 1990, 272 p.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Raymond Ricci fait la même constatation dans son étude consacrée à la commune de Péone : RICCI, R, *Les mouvements de population à Péone de 1827 à 1914* Mémoire de maîtrise, faculté de droit, Nice

La proportion de jeunes parmi les individus de leur sexe connaît, dans la population féminine des écarts importants et varie de 43,41% en 1872 à 35,12% en 1936 après avoir atteint un maximum de 48,01% en 1891. Dans la population masculine la part des moins de vingt ans en baisse jusqu'en 1921 connaît une légère progression en fin de période. Cette constatation conforte l'hypothèse selon laquelle les jeunes filles sont les premières à quitter les campagnes pour chercher un emploi en ville, les jeunes hommes, du moins les aînés, reprenant la ferme familiale

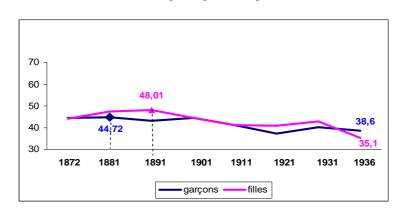


Tableau 9: Part des moins de vingt ans parmi les personnes de leur sexe

# • Eléments de démographie

Pour l'établissement des taux de natalité, nuptialité et mortalité les nombres utilisés sont ceux qui résultent du dépouillement des registres d'état civil correspondant aux années de recensement. Ils permettent d'analyser 123 mariages, 462 naissances et 399 décès. L'étude des différents taux ne prend tout son sens qu'en multipliant quand cela est possible les comparaisons avec les taux nationaux et départementaux et avec ceux de quelques chefs lieux de canton de l'arrondissement de Puget-Théniers.

## 1. La natalité

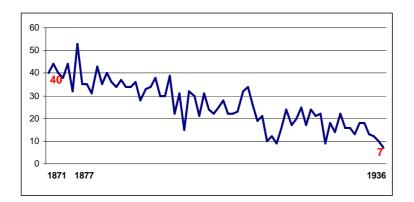
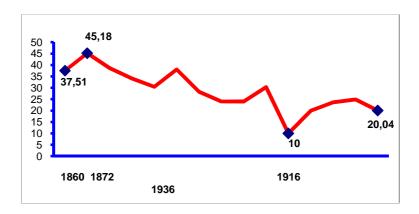


Tableau 10 : Evolution du nombre de naissance (valeur absolue)

Entre 1860 et 1936 mille huit cent trente six enfants naissent à Guillaumes mais au fil des années les naissances se font moins nombreuses et seuls sept enfants voient le jour en 1936.

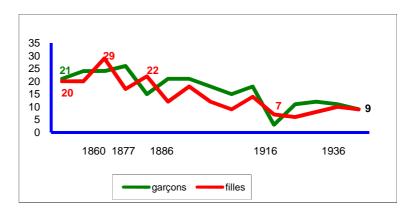
Tableau 11 : Evolution du taux de natalité (années de recensement)



Sur la période 1860-1936 le taux de natalité atteint un maximum de 45,18% en 1872, il est ensuite orienté à la baisse et passe au dessous de 30% en 1896. Après une embellie en 1911 il chute pendant les années de guerre (10% en 1916) puis croît lentement à partir de 1921 sans jamais retrouver les niveaux de la fin du XIX e siècle. L'écart important, dix sept points, constaté en 1872 avec le taux de natalité de la commune de Puget-Théniers est en constante diminution et devient presque nul en 1906 (23,9% à Guillaumes et 23,3% à Puget-Théniers). Avec le taux départemental l'écart passe de quinze points en 1872 à neuf points en 1931.

Pour les années de recensement quatre cent soixante deux naissances sont répertoriées réparties entre deux cent quarante neuf garçons et deux cent treize filles. Par trois fois le nombre de naissances féminines dépasse le nombre de naissances masculines, à l'exception de l'année 1916 qui est particulière, il s'agit d'années où le taux de natalité est élevé.

Tableau 12 : évolution comparée du nombre de naissance de garçons et de filles (années de recensement)



Les registres d'état civil permettent de connaître l'âge des parents de chaque nouveau né<sup>15</sup>. Pour les années choisies la moyenne d'âge des pères à la naissance de leur enfant est relativement stable : le minimum constaté est de trente six ans un mois en 1926 et le maximum de quarante ans et six mois en 1872 et 1931. La moyenne d'âge des mères varie de trente deux ans et six mois en 1872 à vingt huit ans et neuf mois en 1926. Ces moyennes peuvent sembler relativement élevées, mais on constate :

- que les hommes sont très rarement père avant vingt cinq ans
- que chaque année on rencontre des hommes devenus pères à plus de cinquante ans, le plus âgé de tous les pères ayant soixante quinze ans.
- que les femmes sont assez rarement mère avant vingt ans, (sur les quatre cent soixante deux naissances étudiées seules dix sont dans ce cas).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Annexe 3

-qu'une grossesse à plus de 35 ans n'est pas exceptionnelle. Chaque relevé indique au moins une mère de plus de quarante, la plus âgée atteignant quarante cinq ans.

## 2. La nuptialité

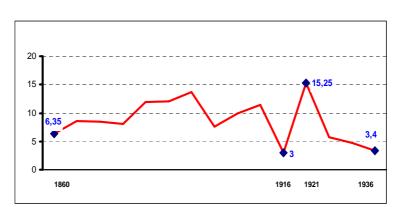


Tableau 13 : évolution du taux de nuptialité de 1860 à 1936

Sans surprise on constate que le taux de nuptialité atteint son niveau le plus bas pendant les années de guerre durant lesquelles on ne dénombre que neuf mariages en cinq ans. La paix revenue le taux de nuptialité repart à la hausse et atteint son niveau maximum en 1921 (16,25%). Il baisse ensuite régulièrement, ne retrouve jamais son niveau d'avant guerre et se situe à 3,4% en 1936. Ce taux de nuptialité est toujours inférieur au taux moyen constaté pour l'ensemble de la France qui oscille entre 14,9et 15,7%. Comparée à celle des communes de Saint Etienne de Tinée et de Puget-Théniers la nuptialité guillaumoise est, avant guerre, toujours supérieure sauf en 1901 où les taux sont de 7,5% à Guillaumes, de 10,62% à Saint Etienne et de 6,73% à Puget-Théniers.

L'âge moyen des hommes au moment du mariage ne descend jamais au dessous de vingt cinq ans<sup>16</sup>, celui des femmes qui était de vingt six ans en début de période oscille ensuite entre vingt deux et vingt quatre ans avant de se situer après la guerre entre vingt et vingt trois ans. Il apparaît que les jeunes femmes sont plus enclines que les jeunes hommes à choisir un conjoint né dans une autre commune, sur les cent vingt deux mariages répertoriés soixante et un<sup>17</sup> concerne une personnes native de la commune et une personne née ailleurs, seuls vingt garçons choisissent leur promise à l'extérieur alors que quarante et une mariées s'unissent hors commune.

Des renseignements portés sur les actes de mariage il ressort que de nombreuses unions s'éloignent de ces modèles moyens. Des jeunes filles, le plus souvent des orphelines, des enfants nées de pères inconnus ou des pupilles sont unies à moins de dix huit ans (en 1877, 1886, 1891, 1896) alors que d'autres convolent à plus de trente ans et la plus âgée de toutes les mariées recensée a quarante cinq ans. Quant aux hommes certains, notamment les veufs, se marient ou se remarient à plus de cinquante ans (cinquante deux ans en 1891, cinquante cinq ans en 1911, cinquante huit ans en 1916). Certaines alliances semblent totalement atypiques pour l'époque, ainsi celle d'une divorcée de trente sept ans qui en 1896 épouse contre l'avis de sa mère un homme de vingt sept ans ou celle d'un veuf de quarante huit ans qui convole avec une veuve de vingt ans plus jeune ou encore celle d'un veuf de trente sept ans qui s'établit avec une divorcée de trente trois. La plupart de ces couples choisissent pour acter leur union des heures inhabituelles soit tôt le matin (six ou sept heures) soit en fin de journée (dix neuf heures) Peut

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> En 1916 trois mariages sont célébrés. On peut considérer que ni la moyenne de 40 ans atteinte ni la différence d'âge au mariage entre les hommes et les femmes (13 ans) ne sont significatives.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Cinquante quatre mariages unissent deux jeunes nés dans la commune et sept concernent des couples dont les deux époux sont nés ailleurs qu'à Guillaumes.

être faut-il y voir dans ce choix la crainte du charivari dont la tradition est restée vivace dans la haute vallée du Var<sup>18</sup> ?

L'union de leurs enfants est quelques fois pour les familles, principalement des familles d'agriculteurs, l'occasion de passer un contrat devant notaire, c'est le cas dans près de 40% des mariages en 1872, ce pourcentage varie entre 20% et 30%, puis est nul en 1936.

### 3. La mortalité

Mille neuf cent vingt neuf personnes décèdent entre 1860 et 1936, dans le même temps on comptabilise mille huit cent trente six naissances, le déficit naturel est de quatre vingt treize individus soit 32% de la perte totale de population.

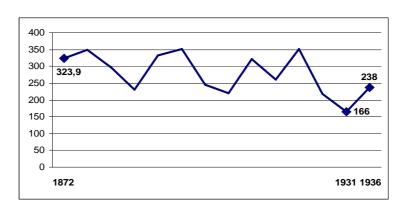


Tableau 14 : Evolution du taux de mortalité communal

Le taux communal de mortalité qui dépasse à plusieurs reprises (1877, 1891, 1896, 1911, 1921) le niveau de 30% est constamment supérieur au taux national avec, parfois, un écart important comme 1896 où il est de 16 points. Il est aussi, sauf en 1872 et 1881, toujours supérieur au taux départemental mais l'écart mesuré avec celui-ci qui atteint son maximum en 1921 a tendance à diminuer dans les dix dernières années de la période.

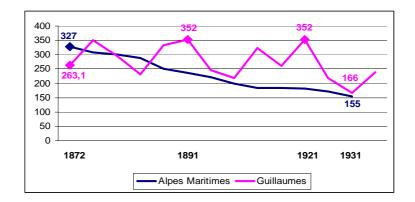


Tableau 15 : comparaison des taux de mortalité de Guillaumes et des Alpes-Maritimes

On peut soupçonner qu'une épidémie est la cause du niveau élevé du taux de mortalité des années 1891et 1921, en effet, en 1891 près de la moitié des décès sont concentrés en mai, juin et juillet, mois pendant lesquels ils sont habituellement peu nombreux, et qu'ils touchent principalement des jeunes enfants; la même année les taux de mortalité des communes de Saint

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> La survivance du charivari est attestée par Paul Canestrier (*La « France rustique » ou la Vallée, Folklore du Haut-Var*, Les Annales du comté de Nice, 1934), Fernand Benoit : (*La Provence et le Comtat Venaissin*, Editions Aubanel, Avignon, 1975,390 pages) et Villeneuve (*Mœurs, usages, coutumes et langage des Provençaux*, Chantemerle, éditeur, Nyons 1972, 358 pages)

Etienne de Tinée et de Puget-Théniers atteignent leurs sommets avec respectivement 360,7et 413,7 décès pour mille habitants. En 1921 le fort taux de mortalité général s'accompagne d'un taux de mortalité infantile à son apogée (588,2%<sub>o</sub>) et d'un taux de mortinatalité proche de son maximum (176%). Le taux communal de mortalité infantile est légèrement supérieur au taux national à la fin du XIXe siècle puis s'en éloigne dès les premières années du XXe pour atteindre de hauts niveaux avant de s'orienter à la baisse. Il semble tributaire du nombre de nourrissons placés dans la commune ainsi en 1921 sept des treize décès d'enfants de moins de un an enregistrés concernent ces bébés.

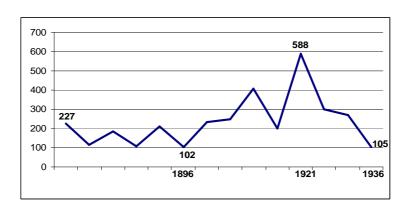


Tableau 16 : évolution du taux de mortalité infantile

L'étude démographique met en évidence l'influence d'éléments tels que les contraintes religieuses, les impératifs de la vie agricole ou les traditions sur les mœurs matrimoniales de la communauté.

A l'emprise de la religion on peut attribuer l'âge moyen relativement élevé des conjoints au moment du mariage. En interdisant toute contraception l'Eglise Catholique encourage les époux qui veulent maîtriser le nombre de leurs enfants à s'unir tardivement afin de diminuer la durée de la période de fécondité du couple. Les traditions religieuses expliquent aussi le faible nombre de mariages célébrés au mois de mois mai, en consacrant ce mois au culte de la Vierge Marie l'Eglise incite les promis à choisir une autre période pour s'unir.

Les contraintes imposées par la vie agricole font que la période la plus favorable aux mariages se révèle être le mois de novembre quand les vendanges et les labours d'automne sont terminés et que l'hiver arrive à peine. Mais alors que l'on pourrait penser que les mois d'hiver, les travaux les plus pénibles étant terminés, sont propices à la procréation on constate que c'est pendant les mois de février, mars, avril, mai et juin que les naissances sont les plus nombreuses<sup>20</sup>. Ces enfants ont été conçus au cours de l'été et au début de l'automne de l'année précédente, période pendant laquelle les travaux des champs sont les plus intenses mais aussi période pendant laquelle hommes et femmes oeuvrent plus souvent ensemble...

L'examen des signatures des témoins sur les actes d'état civil confirme le peu de place accordée aux femmes dans la vie civique. Les naissances sont quasiment toujours déclarées par le père et les décès par un proche parent du défunt ou par un voisin. Le déclarant se présente rarement accompagné et l'officier d'état civil doit choisir parmi les habitants du village les deux témoins dont la signature est nécessaire à la validité de l'acte. Un des deux signataires est généralement l'instituteur, du moins jusqu'en 1901, l'autre étant soit un voisin, soit le forgeron, le tailleur ou un négociant mais les registres ne portent aucune signature féminine. Pour les actes de mariages qui doivent comportés huit signatures<sup>21</sup> la situation est identique, en 1872 sur quarante signatures de témoins répertoriées une seule est celle d'une femme, la situation évolue

<sup>20</sup> Annexe 5

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Annexe 4

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Celles du père et de la mère des époux et celle de quatre témoins

un peu mais elles ne sont encore que deux sur huit témoins en 1931. En outre l'officier d'Etat civil qui préside aux mariages mentionne le nom des personnes qui ne savent pas signer, dans la grande majorité des cas il s'agit des mères des époux conséquence de la non scolarisation des femmes à Guillaumes avant 1860. La condition des femmes évolue peu à peu comme l'indique dès 1891 la transcription d'un jugement de divorce prononcé aux torts exclusifs d'un mari réputé brutal et infidèle preuve que certaines femmes ont eu le courage de rompre le silence que leur imposaient les traditions religieuses et le conformisme social. De même alors que généralement le rédacteur des actes indique que la femme d'un fonctionnaire ou d'un artisan est ménagère ou sans profession il donne à la femme d'un cultivateur la profession de cultivatrice ce qui est une reconnaissance de sa participation à la vie professionnelle.

### • Un centre administratif, artisanal et commercial

L'utilisation des listes nominatives de recensement aussi bien que celle des annuaires départementaux, montre que le bourg de Guillaumes est le centre de la vie administrative, artisanale et commerciale de la commune et du canton. Si quelques artisans et commerçants se sont installés dans les autres communes, les fonctionnaires, autres qu'instituteurs y sont rares. L'annuaire départemental de 1862 indique que toutes les communes du canton dépendent du bureau de poste de Guillaumes. Avec l'installation de la République la situation ne varie guère, en 1936 si des agences postales ont été ouvertes à Beuil, Péone, Saint Martin d'Entraunes et Entraunes, à Châteauneuf d'Entraunes, Sauze ou Daluis ne résident qu'un facteur et un ou deux cantonniers dont les chefs vivent à Guillaumes.

Dans les hameaux les habitants qui revendiquent exercer une activité commerciale ou artisanale sont des exceptions<sup>22</sup>. Tous se déclarent exploitants agricoles et les seuls fonctionnaires recensés sont, là encore, les instituteurs et assez souvent des institutrices. Au bourg la situation est différente : le nombre d'habitants qui se déclarent agriculteurs ou exploitants agricoles soit près de 70% des actifs en 1872 diminue pendant toute la période et en 1936 seize chefs de ménage seulement affirment relever du secteur agricole. On peut aussi rattacher au monde agricole une partie des vingt-cinq à trente personnes qui lors de chaque recensement, se déclarent domestiques ou journaliers sans que l'on sache s'ils oeuvrent comme ouvriers agricoles ou employés de maison.

En 1872 les principaux services civils et militaires de la République ont installé un ou plusieurs représentants à Guillaumes. Un receveur de l'enregistrement, un percepteur, un receveur des postes secondé en 1936 par trois employées et de nombreux facteurs (neuf en 1911).exercent leurs activités au chef lieu, l'administration des Ponts et Chaussées est représentée par plusieurs cantonniers dirigés par un conducteur jusqu'en 1936, année où l'annuaire départemental signale la présence à la tête de ces services d'un ingénieur. Il y a aussi une brigade de gendarmerie et suivant les années un ou deux gardes forestiers (ou des services domaniaux). Les instituteurs et institutrices forment un fort contingent et leur nombre varie de quatre pour toute la commune en 1872 à neuf en 1936 avec un maximum de dix en 1931. Il est cependant difficile d'évaluer avec précision le nombre total de fonctionnaires exerçant au chef lieu car certains postes peuvent ne pas avoir de titulaire désigné le jour du recensement. C'est ainsi qu'alors que la brigade de gendarmerie se compose de cinq militaires seuls quatre sont recensés en 1921 et deux en 1936. Sur l'ensemble de la période on peut estimer qu'environ trente chefs de famille relèvent de la fonction publique<sup>23</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Sont recensés : en 1881un tailleur à Barels, un maçon à Saint Brès, une modiste au quartier de Cante dans la proche banlieue, en 1891 pour l'ensemble des hameaux un meunier et deux maçons, en 1901 un maçon à Bouchanière.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Annexe 6

Guillaumes bénéficie d'une longue tradition judiciaire<sup>24</sup> et jusqu'en 1931 est le siège de la justice de paix. Outre le juge de paix, un greffier, un huissier et un notaire sont installés au bourg. C'est aussi à Guillaumes que résident le ou les médecins, les seuls du canton. Les Guillaumois choisissent souvent leurs maires et leur conseiller général dans cette petite bourgeoisie locale, l'avoué Just Durandy, le notaire Charles Aillaud, le greffier Justin Clenchard, le docteur Julien Agnely illustrent cette tradition.

De 1860 à 1936 le nombre d'artisans et de commerçants est en constante augmentation<sup>25</sup> il passe de 32 en 1872 à 72 en 1936 (seul le recensement de 1921 fait état d'un nombre en baisse) et les évolutions de cette catégorie socioprofessionnelle mettent en évidence les transformations que subit une société guillaumoise qui s'ouvre peu à peu à la modernité. En effet si la baisse lente mais continue du nombre d'artisans travaillant avec le monde agricole (en 1936 on ne recense plus que deux forgerons et un meunier, les bourreliers et plusieurs meuniers cités dans les précédents annuaires ont disparu) peut être imputée à la diminution du nombre d'agriculteurs résidants au village, la réduction du nombre de tailleurs (quatre en 1891, mais un seul en 1936), de couturières (sept en 1911, trois en 1936), de modistes, (le chapelier n'est plus recensé après 1891) et de cordonniers (ils sont huit en 1911 et encore cinq en 1936) révèlent le changement des habitudes de consommation. La demande de produits manufacturés, si elle reste modérée, semble augmenter régulièrement comme le montre l'installation de nouveaux commerces. La hausse du nombre de personnes se déclarant commerçants, marchands ou négociants est, à l'échelle du village, spectaculaire : en 1872 deux personnes relevaient de ce secteur d'activité, elles sont neuf en 1936 à déclarer exercer une profession liée au commerce<sup>26</sup>. Alors qu'en 1872 on comptabilisait au bourg seulement deux marchands et un boucher, le recensement de 1881 signale la présence de deux boulangers, celui de 1911 l'installation d'un second boucher et celui de 1936 révèle l'ouverture d'une pâtisserie.

Après l'ouverture de la route qui relie Guillaumes à Nice, inaugurée en 1884 par les ministres Méline et Tirard, d'autres secteurs professionnels connaissent un important développement.

Dans le domaine des transports alors qu'en 1872 on recensait au village deux courriers, ils sont remplacés en 1891 par deux charretiers et un voiturier, entreprises qui disparaissent à leur tour en 1931 au profit d'un camionneur<sup>27</sup> qui emploie deux chauffeurs en 1936. En 1921 deux mécaniciens ont ouvert leurs ateliers (le premier est recensé en 1911) et l'annuaire départemental de 1931 indique que deux marchands d'essence et d'huile de tourisme commercent au village.

Dans le milieu du tourisme si le nombre d'établissements reste stable, les trois aubergistes de 1872 sont remplacées par trois hôteliers, on commence à employer dans ces entreprises des salariés et en 1936 on dénombre parmi les individus recensés au village deux cuisiniers, quatre employés d'hôtel et un sommelier.

C'est cependant dans la sphère du bâtiment et des travaux publics que le développement est le plus spectaculaire en 1872 dix habitants du village déclaraient être employées dans cette activité (un entrepreneur et ses trois ouvriers, cinq maçons et un menuisier) elles sont trente huit à revendiquer un emploi dans ce secteur en 1936. Plusieurs grands travaux, construction de routes entre le chef lieu et les communes environnantes, adductions d'eau, extension des

<sup>26</sup> L'annuaire départemental présentent ces commerces suivant les marchandises vendues et le même commerçant peut se retrouver dans plusieurs rubriques telles qu'Engrais, Essence et huiles de tourisme, marchand de vin , épicier...

L'annuaire de 1931 le range dans la catégorie des « messagers ».

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Paul Canestrier (op. c.) fait état de cette tradition et rapporte qu' « en 1845 on comptait sept avocats Guillaumois dont trois furent juges des mandements de Guillaumes, Puget-Théniers et Utelle » Il cite aussi le poète local Lions, lequel écrit « La paisible Thémis en ces lieux fit ses charmes »

réseaux d'égouts etc. expliquent l'essor de cette spécialité. Comme l'ensemble du pays Guillaumes se modernise et l'électricité arrive au village et on recense un (en 1911) puis deux producteurs d'énergie électrique (1931) que l'annuaire de 1936 signale dans la rubrique force motrice.

L'augmentation du nombre de salariés non agricoles, bien que les différents recensements ne permettent pas toujours de distinguer avec certitude entre patrons et salariés dans le secteur de l'artisanat et du commerce, est un autre signe de modernité. En 1881 parmi les actifs non agricoles neuf personnes (deux ouvriers et sept apprentis) se déclarent salariées, en 1936 vingt-deux habitants affirment appartenir à cette catégorie. On peut cependant estimer que le nombre de salariés est plus élevé. Ainsi dans le secteur des travaux public si les huit personnes recensées comme entrepreneurs, les deux menuisiers et le plombier sont sans doute des chefs d'entreprise, plusieurs des seize maçons et les cinq casseurs de pierres semblent raisonnablement relever du statut de salariés.

Le développement de la fonction de centre administratif, commercial et artisanal du village entraîne un renouvellement de la population<sup>28</sup>. En 1872 la grande majorité des habitants étaient natifs de la commune. En 1936 sur les quatre cent sept individus recensés dans le bourg deux cent quarante deux (59%), sont natifs de la commune, soixante treize, (17,93%) des autres communes du canton et quatre vingt douze viennent d'autres régions de France. Dés les années 1880 1890 la commune accueille des travailleurs étrangers<sup>29</sup> majoritairement de nationalité italienne. Leur arrivée accompagne le développement des activités économiques et le recensement de 1911 dénombre quarante deux personnes d'origine étrangère. Après guerre le nombre d'immigrés diminue sans doute parce que les premiers arrivés ont déjà adopté la nationalité française mais aussi parce que la présence proche de la frontière incite les Italiens opposés à la politique de Mussolini à s'installer plus loin.

Ni l'ouverture des voies de communication, la route arrive à Guillaumes en 1884 et le tramway en 1919, ni les conséquences démographiques de la guerre ne suffisent à expliquer le déclin quantitatif (moins 21%) de la population de Guillaumes entre 1872 et 1936 dont les conséquences les plus visibles sont le vieillissement et la masculinisation de la communauté. La détérioration de la situation démographique de la commune n'est pas exceptionnelle et trouverait, selon JC Gégot<sup>30</sup>, une partie de ses origines dans des facteurs socio professionnels et économiques. Il constate que les agriculteurs sont les plus nombreux à quitter les zones rurales les autres secteurs d'activités étant moins touchés car « le tissus des services restent encore très dense dans les campagnes française en 1914 », ce que confirme à Guillaumes la disparité de l'évolution entre la population des hameaux composée presque exclusivement de cultivateurs et celle du bourg constituée essentiellement de fonctionnaires, d'artisans et de commerçants.

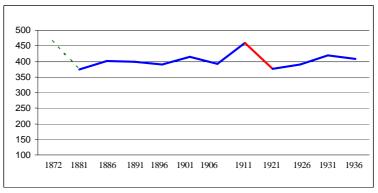
<sup>28</sup> Annexe 8

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Annexe 9

<sup>30</sup> J C Gégot, op. cit. page 29

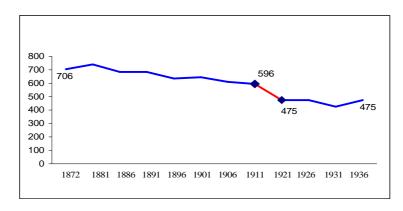
# **ANNEXES**

Annexe 1: Variations de la population du chef lieu



(.- - - en 1871 la banlieue proche est recensée avec le village)

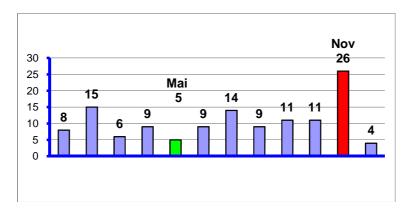
Annexe 2 : Evolution de la population de l'ensemble des hameaux



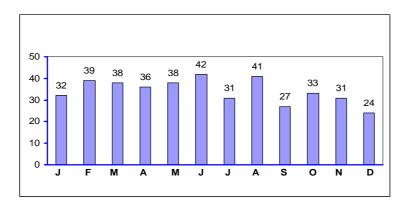
Annexe 3 : Age moyen des pères, des mères à la naissance et âge moyen des maris et des épouses au mariage

| années | A M père    | A M mère   | maris    | épouses |
|--------|-------------|------------|----------|---------|
| 1872   | 40 ans 6 m  | 32a 6 m    | 29a 5m   | 26a 4m  |
| 1877   | 38 ans 2 m  | 32 ans 5m  | 31a      | 20a 6m  |
| 1881   | 37ans 4 m   | 30 ans 3m  | 31a 1m   | 24a     |
| 1886   | 38 ans 11 m | 30 ans 8m  | 28a 7m   | 23a 6m  |
| 1891   | 38 ans      | 30 ans 6 m | 29a 4m   | 22a 5m  |
| 1896   | 36 ans 11 m | 31 ans     | 28a 3m   | 24a 5m  |
| 1901   | 39 ans 2 m  | 28ans 10m  | 32a      | 23a 6m  |
| 1906   | 38 ans 6 m  | 28 ans 9m  | 29a      | 22a 6m  |
| 1911   | 37 ans 7m   | 29 ans 6m  | 34a 6m   | 25a 10m |
| 1916   | 36          | 29         | 40a      | 27a     |
| 1921   | 38 ans 8 m  | 29 ans 6m  | 29a 7m   | 23a 8m  |
| 1926   | 36 ans 1 m  | 28 ans 1m  | 28a 9m   | 21a 2m  |
| 1931   | 40 ans 6 m  | 29 ans 2m  | 25a 3m   | 22a 6m  |
| 1936   | 36 ans 4 m  | 31 ans 1m  | 26 a 8 m | 21a 8m  |

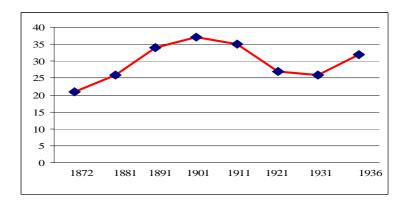
Annexe 4 : nombre de mariages par mois



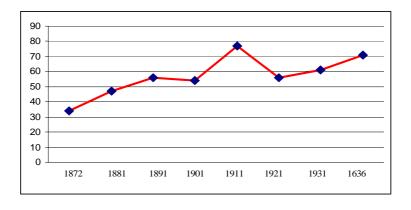
Annexe 5 nombre de naissances par mois



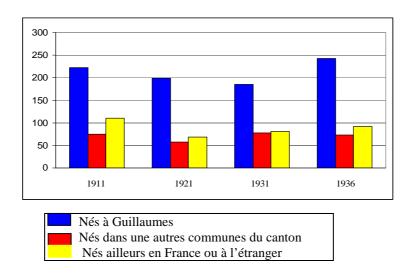
Annexe 6 : variation du nombre de fonctionnaires



Annexe 7 : variation du nombre d'artisans et de commerçants



Annexe 8 : lieu de naissance des habitants du bourg



Annexe 9: nombre d'étrangers

